

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- N° 001380 110124

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Traitement n° 110124

maladie
chronique.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1837

Société : 6 mois

Actif Pensionné(e)

Autre : divisé sur 2 classes

Nom & Prénom : KACHAT

Date de naissance : AbdelHag.

Adresse :

Tél. : 06 56 93 75 84

Total des frais engagés : .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : KACHAT

Age: .

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : KACHAT

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie : .

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .

Le : / /

Signature de l'adhérent:



Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
 - = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
 - = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
 - = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
 - = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
 - = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
 - = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
 - = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
 - = Actes de chirurgie et de spécialistes
- | | | |
|-----|---|--|
| SF | = | Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence |
| SFI | = | Soins infirmiers pratiqués par la sage femme |
| AMM | = | Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute |
| AMI | = | Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière |
| AP | = | Actes pratiqués par un orthophoniste |
| AMY | = | Actes pratiqués par un aide-orthophoniste |
| R-Z | = | Electro-Radiologie |
| B | = | Analyses |

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord au présentation de ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PRÉALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HÔPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU REVENTORIUM

SEJOUR EN MAISON DE REPOS

ES ACTES EFFECTUÉS EN SÉRIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes lobeaux comportant un ou plusieurs échelonnements dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit revenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



DATE DE DÉPÔT
maladie chronique
MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2857 / 2883
FAX / 05 22 91 26 52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc

FEUILLE DE SOINS

N° 810518

A REMPLIR PAR L'ADHÉRENT

Nom & Prénom : *KAGHAT Abdellahy*

Matricule : *1837* Fonction : _____ Poste : _____

Adresse : _____

Tél. : *06 50 93 55 84* Signature Adhérent : *R. KHTW*

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : _____ Age : _____

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin : _____

Nature de la maladie : _____

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A _____, le _____ / _____ Durée d'utilisation 3 mois



Signature et cachet du médecin

VOLET ADHÉRENT

DECLARATION N° 810518

Matricule N° : _____

Nom du patient : _____

Date de dépôt : _____

Montant engagé : _____

Nombre de pièces jointes : _____



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Medecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie M. TAHIR 91 Rue Oulata 93110 GENNEMONT	23/3/22	496.50

ANALYSES – RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

 	<table border="1" style="margin-bottom: 10px;"> <tr><td>D</td><td>H</td></tr> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td>D</td><td>G</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td>B</td><td></td></tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	D	H	25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	<hr/>		B		<p>COEFICIENT DES TRAVAUX</p> <p>MONTANT DES SOINS</p> <p>DATE DU DEVIS</p> <p>DATE DE L'EXECUTION</p>
D	H																			
25533412	21433552																			
00000000	00000000																			
<hr/>																				
D	G																			
00000000	00000000																			
35533411	11433553																			
<hr/>																				
B																				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Pharmacie Al Motahida

31,rue 36 lotissement Sidi Abderrahmane
Aloulfa,casablanca-Tél.:0522895602

Patente N° : 36036700

R.C: 331308

ICE: 00500250000015

Casablanca le : 23/03/22

Facture N°: 2

Fait pour:

KAGHAT ADELHAG

Produits	Quantités	Prix Unitaire	Total
Atacand 16 mg	03	165,50	496,50

Facture arrêtée à la somme de :

Quatre cent quatre-vingt-seize Dirhams et cinquante cts

Signature et cachet de pharmacien

PHARMACIE AL MOTAHIDA

**ATACAND® 4 mg,
comprimé sécable
ATACAND® 8 mg,
comprimé sécable
ATACAND® 16 mg,
comprimé sécable**

Candésartan cilexétil

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que ATACAND®, comprimé sécable et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ATACAND®, comprimé sécable ?
3. Comment prendre ATACAND®, comprimé sécable ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Si vous n'êtes pas certain(e) que l'une de ces situations vous concerne, parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ATACAND®.

Faites attention avec ATACAND®, comprimé sécable : Avant de prendre, ou lorsque vous prenez ATACAND®, veuillez indiquer à votre médecin

- si vous avez des problèmes cardiaques, hépatiques ou rénaux ou si vous êtes sous dialyse.
 - si vous avez récemment subi une transplantation rénale.
 - si vous avez des vomissements, que vous avez récemment eu des vomissements importants ou si vous avez de la diarrhée.
 - si vous souffrez d'une maladie de la glande surrénale appelée syndrome de Conn (ou hyperaldostéronisme primaire).
 - si votre pression artérielle est élevée.
 - si vous avez déjà eu une maladie de la glande surrénale.
- Il est recommandé de faire une échographie abdominale pour éliminer une tumeur surrénale.
- SYNTHEMEDIC
22 rue soubeïb ben al ouaïmache
noires casablanca
ATACAND
- 16 mg Cpr séc
Bte de 30 se, et ne
140/18 DMP/21 NRQ P.P.V: 165,50 DH 3 mois,
6 118001 020546 voir
en cas de grossesse.

Il est possible que votre médecin veuille vous voir plus souvent et réaliser certains examens si vous souffrez de l'une de ces pathologies.

Si vous devez subir une intervention chirurgicale, informez votre médecin ou votre dentiste que vous prenez ATACAND®. En effet, associé à certains médicaments

**ATACAND® 4 mg,
comprimé sécable
ATACAND® 8 mg,
comprimé sécable
ATACAND® 16 mg,
comprimé sécable**

Candésartan cilexétil

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que ATACAND®, comprimé sécable et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ATACAND®, comprimé sécable ?
3. Comment prendre ATACAND®, comprimé sécable ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Si vous n'êtes pas certain(e) que l'une de ces situations vous concerne, parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ATACAND®.

Faites attention avec ATACAND®, comprimé sécable : Avant de prendre, ou lorsque vous prenez ATACAND®, veuillez indiquer à votre médecin

- si vous avez des problèmes cardiaques, hépatiques ou rénaux ou si vous êtes sous dialyse.
 - si vous avez récemment subi une transplantation rénale.
 - si vous avez des vomissements, que vous avez récemment eu des vomissements importants ou si vous avez de la diarrhée.
 - si vous souffrez d'une maladie de la glande surrénale appelée syndrome de Conn (ou hyperaldostéronisme primaire).
 - si votre pression artérielle est élevée.
 - si vous avez déjà eu une maladie de la glande surrénale.
- Il est recommandé de faire une échographie abdominale pour éliminer une tumeur surrénale.
- SYNTHEMEDIC
22 rue soubeïb ben al ouaïmache
noires casablanca
ATACAND
- 16 mg Cpr séc
Bte de 30 se, et ne
140/18 DMP/21 NRQ P.P.V: 165,50 DH 3 mois,
6 118001 020546 voir
en cas de grossesse.

Il est possible que votre médecin veuille vous voir plus souvent et réaliser certains examens si vous souffrez de l'une de ces pathologies.

Si vous devez subir une intervention chirurgicale, informez votre médecin ou votre dentiste que vous prenez ATACAND®. En effet, associé à certains médicaments

**ATACAND® 4 mg,
comprimé sécable
ATACAND® 8 mg,
comprimé sécable
ATACAND® 16 mg,
comprimé sécable**

Candésartan cilexétil

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que ATACAND®, comprimé sécable et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ATACAND®, comprimé sécable ?
3. Comment prendre ATACAND®, comprimé sécable ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Si vous n'êtes pas certain(e) que l'une de ces situations vous concerne, parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien avant de prendre ATACAND®.

Faites attention avec ATACAND®, comprimé sécable : Avant de prendre, ou lorsque vous prenez ATACAND®, veuillez indiquer à votre médecin

- si vous avez des problèmes cardiaques, hépatiques ou rénaux ou si vous êtes sous dialyse.
 - si vous avez récemment subi une transplantation rénale.
 - si vous avez des vomissements, que vous avez récemment eu des vomissements importants ou si vous avez de la diarrhée.
 - si vous souffrez d'une maladie de la glande surrénale appelée syndrome de Conn (ou hyperaldostéronisme primaire).
 - si votre pression artérielle est élevée.
 - si vous avez déjà eu une maladie de la glande surrénale.
- Il est recommandé de faire une échographie abdominale pour éliminer une tumeur surrénale.
- SYNTHEMEDIC
22 rue soubeïb ben al ouaïmache
noires casablanca
ATACAND
- 16 mg Cpr séc
Bte de 30 se, et ne
140/18 DMP/21 NRQ P.P.V: 165,50 DH 3 mois,
6 118001 020546 voir
en cas de grossesse.

Il est possible que votre médecin veuille vous voir plus souvent et réaliser certains examens si vous souffrez de l'une de ces pathologies.

Si vous devez subir une intervention chirurgicale, informez votre médecin ou votre dentiste que vous prenez ATACAND®. En effet, associé à certains médicaments